

TRAVAIL SUR ECRAN

Fiche-programme conforme à l'article L6353-1 du Code du Travail



Public visé

Travailleurs ayant une activité sédentaire devant un écran de visualisation (travail sur poste informatique...) et devant organiser le poste de travail afin de prévenir les troubles musculosquelettiques.

Prérequis

Aptitude physique

Type d'action

- Formation à la sécurité dépendant de l'article L4141-4 du code du travail
- Formation en présence physique uniquement (pas de FOAD)
- Formation en intra-entreprise uniquement

Codes de formation

Formacode : 42889 – Environnement physique travail

NSF : 315 – Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Textes officiels se rapportant à l'action de formation

- Ecrans de visualisation : Articles R4542-1 à R4542-19 du code du travail
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du code du travail

Durée

3 à 4 heures (0,5 jour)

Périodicité

A définir par l'employeur

Nombre de participants par groupe

12 personnes maximum

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.
- Formation intra-entreprise uniquement : salle avec tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable.

Moyens techniques

Mise en situation pratique sur le poste de travail.

Moyens d'évaluation

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et reformulations des apprenants.
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

Objectif de la formation

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de régler les différents éléments composant le poste de travail, afin d'assurer sa santé et sa sécurité.

Programme détaillé de la formation

■ Enseignements théoriques

- ↳ Réglementation applicable au travail sur écran
- ↳ Troubles musculo-squelettiques dûs au travail sur écran
- ↳ Prescriptions relatives aux :
 - Ecrans
 - Claviers
 - Logiciels
 - Périphériques
- ↳ Prescriptions relatives à l'environnement de travail
- ↳ Prescriptions relatives au mobilier de bureau

■ Enseignements pratiques

- ↳ Etudes de postes in situ
- ↳ Réglage des postes de travail avec les participants

■ Bilan de la formation

Tarif

Inter / Intra / Groupe / Individuel : sur devis, nous consulter